



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. CALENDRIERS SENIORS – GROUPES D1 2026/2027
2. INFORMATIONS SAISON 26/27 – Annexe 11 : Règlement des coupes



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS



GROUPES D1 2026/2027

Réunion du :	Réunion du 9 Juillet 2026 à 18h00 à siège du District Artois
Président :	M. Jean luc BERNARD
Présents :	Mme Evelyne BAUDUIN Présidente du District - M. Denis LAMORILLE
Clubs présents :	<u>Angres Es 1 - Anzin St Aubin Es 2 - Artésien Sc 1 - Avion Cs 2 - Calonne Lievin E. 1 - Divion Uc 1 - Habarcq Cs 1 - Henin Stade 1 - Lestrem Us 1 - Lievin Diana Cs 1 - Lillers Fc 1 - Loos En Gohelle Ussm 1 - Meurchin Uso 1 - Monchy Au Bois Us 1 - Rouvroy Us 1 - Vermelles Us 2.</u>
Clubs absents :	<u>Aire Sur La Lys Os 2 -- Bethune Liebaut Afcl 1 - Biache St Vaast Us 2 - Brebières As 1 - La Couture Fc 1 - Lens Uso 1 - Noyelles S/Lens Us 2 - Oignies Assb 1 - St Pol S/Ternoise Us 2</u>

GROUPES 2026/2027

Groupe A	Groupe B
Avion Cs 2	Brebières As ou Vermelles Us 2
Anzin St Aubin Es 2	St Pol S/Ternoise Us 2
Lens Uso 1	Lievin Diana Cs 1
Rouvroy Us 1	Calonne Lievin E. 1
Artésien Sc 1	Henin Stade 1
Lestrem Us 1	Bethune Liebaut Afcl 1
Divion Uc 1	Habarcq Cs 1
Monchy Au Bois Us 1	Meurchin Uso 1
Oignies Assb 1	Biache St Vaast Us 2
Noyelles S/Lens Us 2	Aire Sur La Lys Os 2
Loos Ussm 1	Lillers Fc 1
La Couture Fc 1	Angres Es 1

COUPE DE FRANCE

Carvin Ruch Us a obtenu le challenge Dominique PLET récompensant l'équipe du District Artois ayant été le plus loin en coupe de France (5ème tour) au cours de la saison 2025/2026. Elle sera donc exempte du premier tour de la coupe de France lors de la saison 2025/2026.

Ensuite, il a été procédé au tirage au sort pour déterminer les clubs de D1 qui sont susceptibles d'être exempt au premier tour de la coupe de France si le besoin s'en fait sentir dans l'ordre ci-dessous

Lens Uso 1
Calonne Lievin E. 1
Brebières As
Rouvroy Us 1
Henin Stade 1
Artésien Sc 1
Bethune Liébaut Afcl 1
Lestrem Us 1
Habarcq Cs 1
Divion Uc 1
Meurchin Uso 1
Monchy Au Bois Us 1
Oignies Assb 1
Lillers Fc 1
Loos Ussm 1
La Couture Fc 1
Angres Es 1

Le Président de la Commission
Jean Luc BERNARD



Le secrétaire
Denis LAMORILLE





INFORMATIONS SAISON 26/27



ANNEXE 11 : REGLEMENT DES COUPES

Article 3 : Engagements

Les engagements seniors, doivent se faire obligatoirement par la procédure Footclubs au plus tard pour le **15 juillet** ; pour les vétérans à 11 et 8, les féminines à 11 et 8, les jeunes des U14 aux U18 et futsal pour le **15 août**.

Article 4 : Participation

Coupe d'Artois Seniors challenge Yves Saint AUBIN : L'engagement est **obligatoire pour toutes les équipes 1** disputant les championnats de **Régionale 3 et de district**. Pour les équipes 2 ou 3 des clubs disputant les championnats supérieurs à la Régionale 3.

Particularité 2 : Les équipes engagées en Coupe de France ou Coupe de la Ligue ne peuvent participer à la compétition qu'après avoir été éliminées de ces coupes.

Coupe François PLATEAU : Réservé aux équipes 1 disputant le championnat de **Régional 3, D1, D2 et D3**, ainsi que les équipes 2 ou 3 évoluant dans les mêmes compétitions si l'équipe 1 des clubs dispute les championnats supérieurs à la Régional 3. Les clubs dont l'équipe 1 disputent le championnat Régional 3 peuvent engager leur équipe 2 ou 3 si celle-ci évolue en D1, D2 et D3, les désidératas doivent être indiqués sur Footclubs.

Particularité 6 : Les équipes engagées en Coupe de France ou Coupe de la LIGUE ou Coupe d'Artois challenge Yves Saint AUBIN ne peuvent participer à la compétition qu'après avoir été éliminés de ces coupes.

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE, Jean-Louis MALLEZ et du TERNOIS : Réservé aux équipes 1 évoluant de la **D4 à la D7**, ainsi que les équipes 2 ou 3 des clubs dont l'équipe 1 ou 2 évolue en championnat de Ligue, de D1, D2 et D3.

Particularité 7 : Les équipes engagées en Coupe de France ou Coupe d'Artois challenge Yves Saint AUBIN ne peuvent participer à la compétition qu'après avoir été éliminées de ces coupes.

Coupe Lucas CICA : Réservé aux équipes réserves ne participant à aucune coupe. Il s'agit des équipes 2 ou 3 appartenant à des clubs dont l'équipe 1 ou 2 évolue au niveau supérieur à la D5. Une seule équipe par club est admise à disputer cette coupe.